

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 3 DÉCEMBRE 2012

Délibération n° D-2012-548

Evolution des modalités de stationnement

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 27/11/2012

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 10/12/2012

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Madame Blanche BAMANA, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Patrick DELAUNAY

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Delphine PAGE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Nicolle GRAVAT, ayant donné pouvoir à Madame Virginie LEONARD, Madame Annick DEFAYE, ayant donné pouvoir à Madame Chantal BARRE, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Aurélien MANSART, ayant donné pouvoir à Madame Geneviève GAILLARD

Direction de la Réglementation et de la Sécurité Evolution des modalités de stationnement

Monsieur Amaury BREUILLE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Lors de sa séance du 15 octobre 2012 le Conseil municipal a adopté une évolution des modalités de stationnement. Dans un souci d'harmonisation de la zone tarifaire de stationnement sur les voies proches du parking souterrain de la Brèche, il a été décidé d'étendre le stationnement payant sur les rues :

- Voltaire
- Terraudière
- du 14 Juillet (entre la Brèche et la rue Terraudière ainsi qu'entre la rue de la Gare et des Trois Coigneaux
- Paul François Proust
- des Trois Coigneaux
- avenue de la Rochelle

Cela permettant parallèlement d'instaurer sur ces voies le stationnement résident conformément à la demande des riverains.

Afin de favoriser le stationnement résident sur ces voies et de faciliter la gestion pour la So space, je vous propose d'offrir aux riverains de ces voies, trois mois d'abonnement gratuit pour tout abonnement annuel (limité à une souscription par foyer) qu'ils souscriraient avant le 31 mars 2013.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver ces nouvelles modalités de stationnement en instituant, pour l'année 2013 seulement, un tarif macaron résident d'un coût annuel de 105 € au lieu de 150 €, disponible à l'achat jusqu'au 31 mars 2013, pour tous les riverains des voies faisant l'objet d'une extension du stationnement payant.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	6
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE